

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022

ERU
URBANISME



Sommaire

1. Mission principale et objectifs	p.4
2. Vision portée par ERU	p.7
3. L'organigramme de la coopérative	p.8
4. Dynamique des activités	p.11
5. Portefolio de projets	p.19
6. Digression	p.47

Liste des acronymes

A21 : Agenda 21
AG : Assemblée Générale
AIS : Agence Immobilière Sociale
AMO : Assistance à la Maitrise d'Ouvrage
ASBL : Association à But Non Lucratif
AU : Agriculture(s) Urbaine(s)
CA : Conseil d'Administration
CoBAT : Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire
CPAS : Centre Public d'Action Sociale
CQD : Contrat de Quartier Durable
CRU : Contrat de Rénovation Urbaine
FAQ : Foire Aux Questions
FAU : Facilitateur Agricultures Urbaines
ILQ : Inspirons Le Quartier
PAC : Plan d'Action Climat
PCD(D) : Plan Communal de Développement (Durable)
PPAS : Plan Particulier d'Affectation du Sol
PRAS : Plan Régional d'Affectation du Sol
PU : Permis d'Urbanisme
QDC : Quartier Durable Citoyen
RBC : Région Bruxelles Capitale
RCUZ : Règlement Communal d'Urbanisme Zoné
RCUS : Règlement Communal d'Urbanisme Spécial
RIE : Rapport d'Incidences Environnementales
SCRL-FS : Coopérative à finalité sociale

ERU - études et recherches urbaines

Coopérative d'urbanisme et de développement durable

ERU a pour mission l'amélioration du cadre de vie, du bien-être et de la qualité de vie de tous·tes; pour orienter l'évolution des territoires urbains vers des lieux de vie habités, partagés, mixtes et vivants.

Nous nous engageons pour un urbanisme soucieux des ressources naturelles, humaines et bâties.

Nous agissons au service de l'intérêt collectif, en réponse aux besoins des institutions, associations, organismes, citoyen·ne·s, entreprises ou de notre propre initiative. Dans un objectif de qualité, nous travaillons de manière transversale et en étroite concertation avec tous·tes les acteur·rice·s concerné·e·s. Dans cette démarche, nous considérons la participation comme un outil essentiel à l'accomplissement du projet urbain.

En 2022 et depuis la création de ERU en 1976, Nos projets participent à une même vision.

Bruxelles, 2022



1. Mission principale et objectifs

But et objet social

La coopérative ERU a pour objet (selon nos statuts · M.B.13 novembre 2013, en cours de révision actuellement) :

- de réaliser, ou de faire réaliser des **études**, des **analyses**, des **recherches**, des **actions** ou des **travaux** d'urbanisme, d'aménagement du territoire, d'amélioration du cadre de vie et de la qualité de vie, de participation citoyenne, d'amélioration de l'environnement, que ces travaux soient réalisés à toutes échelles du territoire ;

- de **promouvoir** dans le cadre des domaines précités tous travaux et études d'urbanisme ou d'architecture en général et ce dans le cadre d'une **participation citoyenne** ;

- d'assurer le soutien à des tiers, administration ou pouvoir lié à une administration communale, régionale ou nationale, quelle que soit la nature du lien qui l'unisse au pouvoir public soutenu, ou encore personne privée dans le cadre du développement de projets de développement du territoire au sens large ;

- de prêter tout type de services en rapport avec ces activités.

La société a pour but social la participation à l'amélioration du cadre de vie, du bien-être et de la qualité de vie de tous.

(article 4 des statuts)



Approche et savoir-faire

TRANSVERSALITÉ

Notre approche et la vision que nous portons sur le territoire urbain est transversale : la ville, ses quartiers depuis les plus denses, ceux plus aérés jusqu'aux terres périurbaines, forment un écosystème à aborder de manière intégrée.

Nous portons un regard sur la diversité des usages, fonctions, typologies spatiales et sensorielles. Nous recherchons comment concilier, avec nuances et souci du détail : les activités humaines et la nature, toutes formes d'(in)activités et les déplacements nécessaires.

Ceci dans une approche sociale et inclusive, plaçant les citoyen·ne·s au cœur de la démarche – en ce compris les publics les moins visibles, et favorisant la concertation avec tous·tes les acteur·rice·s concerné·e·s.

L'équilibre, souvent fragile, est néanmoins essentiel.

EXPÉRIMENTATION

Nous contribuons non seulement aux études et projets au service de l'intérêt public, pensés par les institutions, mais également à la propre initiative de notre équipe.

Ce qui nous anime, c'est aussi d'imaginer des actions spécifiques et des projets sur mesure, qu'ils soient à petite ou grande échelle !

En imaginant et proposant des projets à partir de l'observation des opportunités du terrain, ses atouts ou ses manquements, nous expérimentons de nouvelles manières de faire la ville, impliquant les habitant·e·s comme bénéficiaires mais surtout acteur·rice·s de leur environnement quotidien.

Afin d'allier nos savoir-faire, nous sommes toujours en recherche d'acteur·rice·s partageant notre vision et projet de ville pour monter des partenariats, que ce soit à Bruxelles, à l'échelle nationale ou au niveau européen.





2. Vision portée par ERU

Nous œuvrons pour un écosystème urbain résilient



VILLE RESSOURCE

une ville qui évolue au départ de l'existant en conscience de ses limites, valorise le patrimoine naturel, bâti et paysager, et qui protège et restaure la biodiversité



VILLE VIVANTE

une ville qui offre la possibilité d'habiter dans un environnement accueillant, adapté à la diversité des besoins socioculturels de ses habitant·e·s.



VILLE INCLUSIVE

une ville où les citoyen·ne·s, en ce compris les moins visibles, prennent une place active en tant qu'acteur·rice·s du projet urbain

3. L'organigramme de la coopérative

L'équipe, les stagiaires, le Conseil d'administration (CA) et l'Assemblée générale (AG)



En 2022, l'équipe permanente comptait une dizaine de collaborateur·rice·s actif·ve·s : les 2 coordinatrices, 5 à 7 collaborateur·rice·s indépendant·e·s et 1 employée en gestion administrative et financière. (voir organigramme page suivante).

Celle-ci accueille régulièrement des étudiant·e·s stagiaires qui suivent une formation en lien avec les domaines d'actions et les expertises de ERU. Tout au long de l'année 2022, 5 stagiaires se sont succédé·e·s, étudiant·e·s de Bruxelles, Paris et Nantes dans les domaines suivants: gestion de l'environnement urbain, science et gestion du tourisme, aménagement du territoire et de l'urbanisme, sciences humaines et sciences sociales, architecture et ingénierie de la transition écologique.

La coopérative se compose respectivement d'un conseil d'administration (CA, 7 membres) et d'une assemblée générale (AG), qui soutiennent l'équipe assurant la production du travail.

Equipe et CA : schéma de fonctionnement

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022

ASBL ERU • représentée par
YANNIK RIHOUX & MARIE DEMANET

CHRISTIAN
FRISQUE

VINCENT
CARTON

BENEDICTE
DEL MARMOL

ADÈLE
JACOT

ÉQUIPE 2022

CATHERINE
DE ZUTTERE



Coordinatrices + Cheffes de projet

MARIE
DEMANET



CAMILLE
VON KNECHTEN



Cheffe de projet

FRANÇOIS
LOHEST



Chef de projet

LISE
LOPEZ



Cheffe de projet

ALIX
GRIMONSTER



Gestion admin/fin

NUNO
PINTO DA CRUZ



Chef de projet

CHARLOTTE
MAUQUOY



Chargée mission

COLIN
ROYER



Chef de projet

EMANUELLA
CAMBRIETTO



Chargée mission

BASTIEN
DULLIER



Chef de projet

• + STAGIAIRES • Steven Allaer, Alix Bonnet, Joséphine Page, Virginia Bianchi, Emma Crollen, Laure Gombert

• IN MEMORIAM •

L'équipe a été profondément touchée cette année 2022 :

Notre collaboratrice **Céline De Vinck** avait rejoint ERU en 2020 pour apporter son expérience en coordination et gestion de projets ; elle s'est éteinte le 22 mars 2022.

Elle voyait de beaux projets pour ERU, un lien à tisser entre architecture, alimentation durable, économie circulaire et urbanisme. Bien que beaucoup trop courte, cette collaboration a été d'une grande richesse.

Céline a su rayonner par son enthousiasme débordant, ses idées toujours pertinentes et son tact. Par son engagement, elle aura marqué notre équipe durablement. Céline parlait d'écosystème, où chacun·e renforce l'autre mais aussi où chacun·e est dispensable car la cohésion du groupe dépasse le départ.

Quel beau message elle nous a livré. Nous tentons de laisser notre tristesse de côté pour faire honneur à sa joie contagieuse.

Tout notre soutien et nos pensées vont à sa famille et ses proches.



4. Dynamique des activités



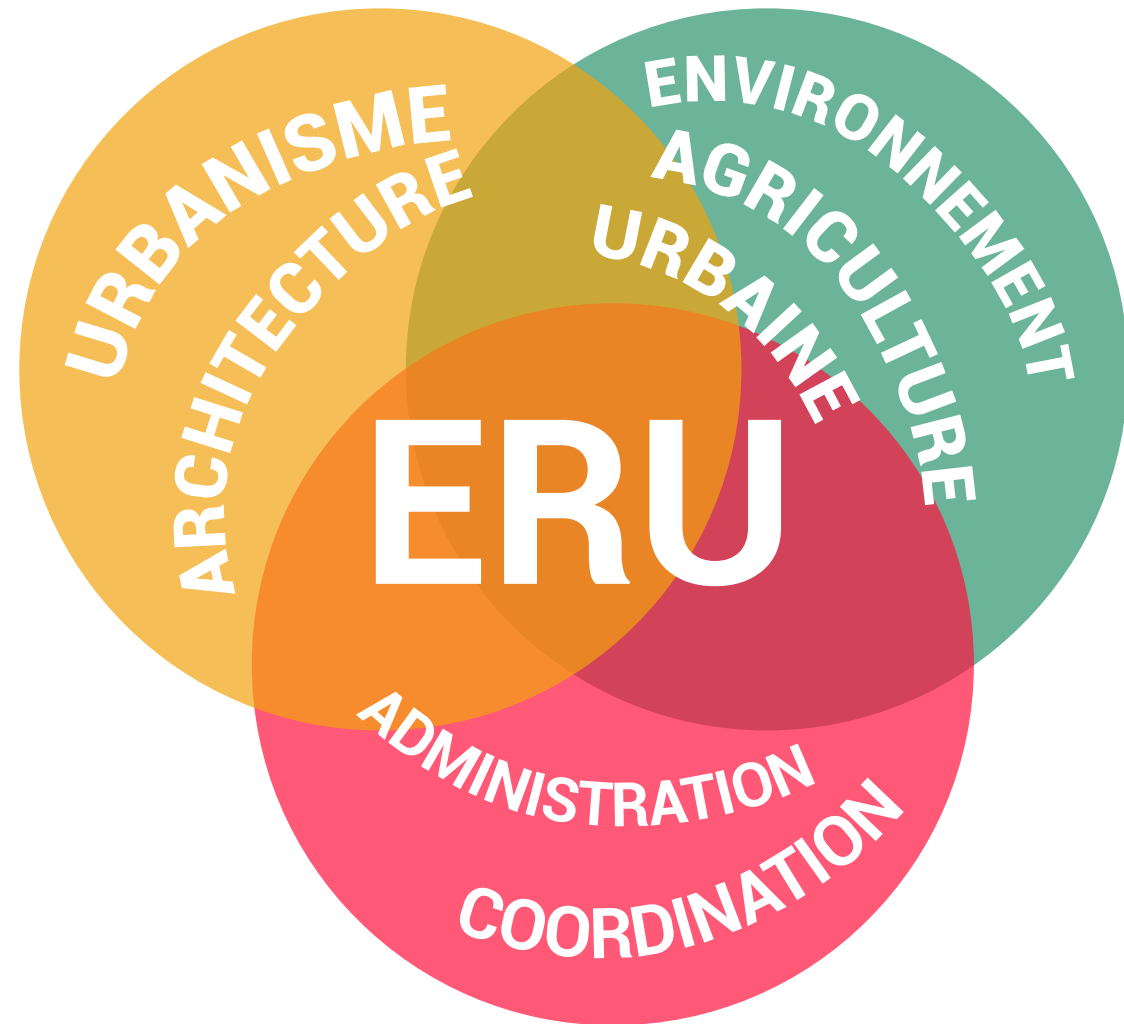
Activités et pluridisciplinarité de l'équipe

Nos missions sont nourries de diverses compétences, multidisciplinaires, associant plusieurs disciplines, formations, connaissances scientifiques et expériences de terrain.

L'urbanisme / développement territorial est notre cœur de métier, de formation et/ou d'expériences.

Disciplines complémentaires :

- Architecture
- Droit
- Histoire de l'art
- Sciences politiques
- Bioingénierie
- Graphisme
- Communication
- Intelligence collective
- Maraîchage biologique
- Agroécologie
- Gestion de l'environnement
- Gestion administrative et financière



Expertises

Notre équipe dispose d'une riche expérience dans l'identification des problématiques urbaines et la recherche de stratégies de résolution.

Notre expertise se décline en **4 types de réalisations**, chacune mobilisable à différentes phases d'un projet urbain :

Nous réalisons des analyses, études et recommandations, proposons des plans, règlements, chartes et outils innovants, des mécanismes de programmation urbaine et durable. Nous concevons aussi des projets, que nous mettons en œuvre et accompagnons dans leurs premières étapes de développement.

Depuis chaque angle de vue de nos projets, nous prêtons attention à la diversité des espaces et leurs usages, les fonctions et les services écosystémiques composant la trame urbaine.

PLANS, RÈGLEMENTS & CHARTES

Élaboration et appui à la réforme d'**outils urbanistiques** – tels que le PRAS, les PCD(D), PPAS, RCUZ, RCUS, mais aussi de **plans stratégiques multisectoriels**. Création d'outils sur mesure sous forme de chartes, schémas, mécanismes novateurs.

MONTAGE DE PROJETS & ACCOMPAGNEMENT

Sur base de l'identification des besoins ou d'opportunités locales, **conception, mise en œuvre et animation de projets** par et pour les citoyen·ne·s. **Mise en capacité**, collective et tous publics, reliant l'analyse théorique et la pratique de terrain, à petite et grande échelle.

PROGRAMMATION URBAINE & DURABLE

Réalisation de **programmes d'actions opérationnelles**, durables et transversales, répondant aux formats des **pouvoirs publics** (contrats de quartier, contrats de rénovation urbaine, Agendas 21) ou alors conçus d'initiative.

ÉTUDES & & RECOMMANDATIONS

Production d'**études** dans le champ vaste des territoires et défis urbains. Définition de **lignes directrices** sur base d'analyses sensibles, visites, enquêtes, ateliers et brainstormings, recherches scientifiques.

Projets par expertises

Sur les 23 projets qui ont occupé l'année 2022, Une majorité concerne l'expertise « montage de projet et accompagnement » : 10 projets.

Parmi ces 10 projets, 3 grands types se dégagent :

- L'aide à la maîtrise d'ouvrage (AMO) ou l'accompagnement professionnel ;
- La vacance immobilière : réhabilitation d'immeubles vides ;
- La participation citoyenne : mobilisation, co-création, implication dans les projets publics.

La répartition entre les 3 autres volets d'expertises est plutôt égale :

- 5 missions d'études ;
- 4 missions réglementaires : la poursuite de l'élaboration de règlements communaux d'urbanisme (RCU), le démarrage d'un plan particulier d'affectation du sol (PPAS) et la modification du plan régional d'affectation du sol (PRAS) ;
- 3 missions de programmation : plan d'action climat (PAC), contrat de quartier durable (CQD) et un appui pour un rapport d'incidences environnementales.

PLANS, RÈGLEMENTS & CHARTES

- **Règlement communal d'urbanisme zoné Plateau de Stockel (RCUZ)**
- **Règlements communaux d'urbanisme spécifiques et zonés RCUS/Z Anderlecht**
- **Plan Particulier d'Affectation du Sol Unesco (PPAS)**
- **AMO Modification du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS)**

MONTAGE DE PROJETS & ACCOMPAGNEMENT

- **Réhabilitation étages vides Rue Wayez (CQD Biestebroeck)**
- **Projet Tous·tes dans la rue (CQD Magritte)**
- **Facilitateur Agriculture urbaine (AU)**
- **Projet Fabriquons le quartier (CQD Stephenson)**
- **Réhabilitation Logements vides (CQD Marolles)**
- **AMO Citydev pour une Stratégie AU**
- **Participation place de la Reine**
- **Projet de végétalisation Ophem space**
- **Centrale de marché AU**
- **Facilitateur Zéro déchet**

PROGRAMMATION URBAINE & DURABLE

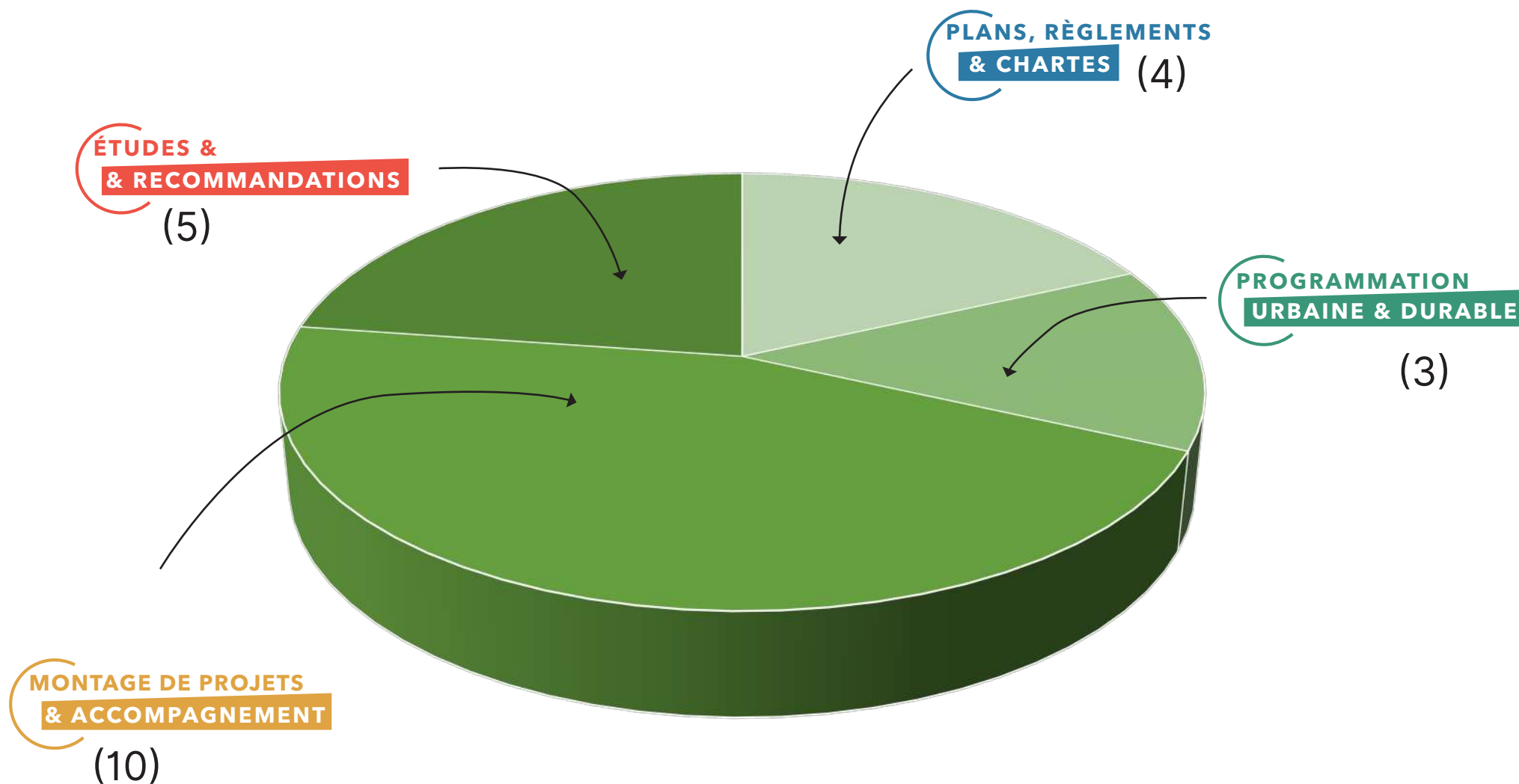
- **Elaboration du Plan Climat Anderlecht**
- **Elaboration du Dossier de base du CQD Cité Moderne**
- **Appui urbanistique RIE Move'hub**

ÉTUDES & RECOMMANDATIONS

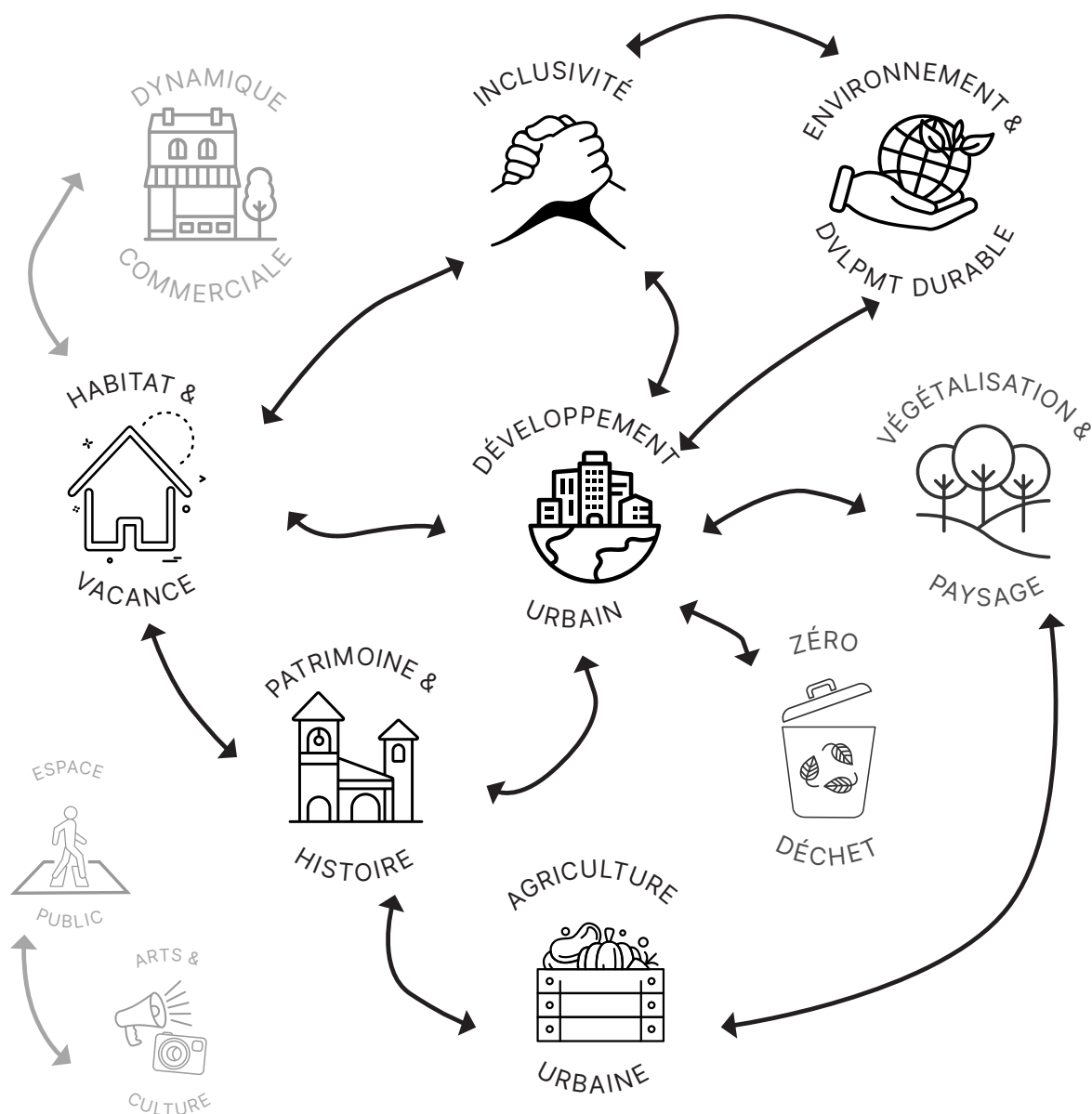
- **Étude historique de la Woluwe sur le site de la Royale Belge (remise à ciel ouvert)**
- **Analyse pour la réforme du Bail à ferme**
- **Étude de compatibilité Patrimoine-Nature**
- **Étude d'opérationnalisation « Fabrique de la rénovation » (CQD Petite Colline)**
- **Formations Genre et Ville**

Projets par expertises

23 projets en 2022



Thématiques



Notre pratique du métier s'apparente souvent à un travail d'équilibriste, où la conciliation de thèmes et enjeux impose des choix








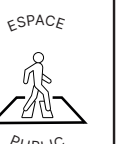

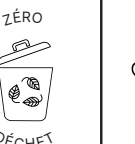

Que ce soit via la planification, la programmation urbaine ou l'accompagnement, 11 missions parmi les 22 projets de 2022 participent au développement urbain à une échelle communale ou régionale, 11 autres à une échelle locale, tous incluant une analyse croisée et la conciliation entre plusieurs enjeux thématiques.

Par les 5 projets portant sur le redéploiement de l'agriculture urbaine, et les 6 visant l'habitat et la résolution de la vacance immobilière, nous abordons l'adaptabilité de la ville à ces besoins fondamentaux que sont se loger et se nourrir.

Autres thèmes présents dans nos missions, cette année et depuis longtemps : l'inclusivité sociale - et en particulier l'égalité des genres et le droit à la ville pour les plus précarisés, ainsi que l'environnement.

Enfin, 16 missions nous ont permis de travailler, plus ponctuellement, à la végétalisation urbaine, à l'amélioration de la qualité des espaces publics, à la préservation du patrimoine et aux démarches zéro déchet.

Projets classés par thématiques

	 DÉVELOPPEMENT URBAIN	 INCLUSIVITÉ	 AGRICULTURE URBAINE	 ENVIRONNEMENT & DVLPMT DURABLE	 HABITAT & VACANCE	 PATRIMOINE & HISTOIRE	 VÉGÉTALISATION & PAYSAGE	 ESPACE PUBLIC	 DYNAMIQUE COMMERCIALE	 ZÉRO DÉCHET	 ARTS & CULTURE
Rue Wayez étages vides		●			●						
RCUZ Plateau de Stockel	●					●	●				
Facilitateur AU	●		●				●				
RCUS/Z Anderlecht	●			●	●	●					
Tous·tes dans la rue	●	●						●			
Fabriquons le quartier	●	●					●	●			
AMO PRAS	●		●	●	●			●	●		
Logements vides Marolles		●			●						
AMO Citydev Stratégie AU	●		●				●				
Formations genre et ville	●	●						●			
Étude histor. la Woluwe						●	●				
Participation pl. de la Reine		●				●		●			
Plan Climat Anderlecht	●	●		●							
CQD Cité Moderne	●			●				●			
Réforme Bail à ferme			●	●			●				
Végétalis. Ophem space		●					●	●			
PPAS Unesco	●				●		●		●		
Fabrique de la rénovation	●				●						
Patrimoine Nature	●			●		●	●				
Centrale de marché AU	●		●	●							
Mobilisation zéro déchet		●								●	
RIE Move'hub	●			●							

Publications, exposés, contributions & visites

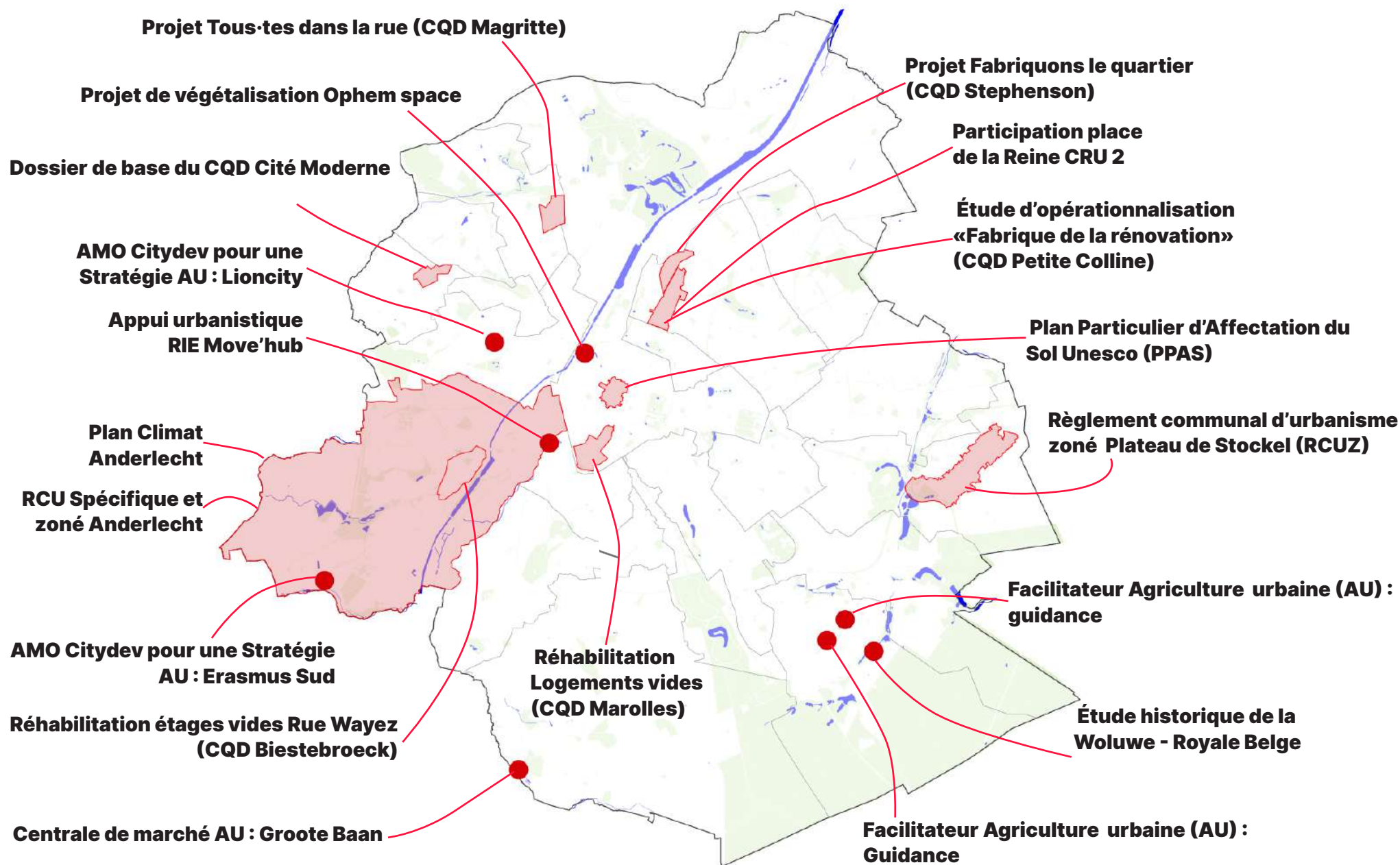
Au-delà de nos missions, ERU est régulièrement appelé à contribuer aux réflexions sur l'évolution du développement urbain bruxellois, sur les pratiques novatrices qui y participent, ou à diffuser les résultats de ses projets. En 2022 :

- Parution de l'étude « **Toits vivants** » de ERU, menée en 2020-21 pour la Ville de Bruxelles dans le cadre de son plan climat, dans l'**Inventaire de l'ICA Wallonie-Bruxelles** en ligne <https://ica-wb.be/actions/inventaire4/des-toits-vivants>
- Publication dans le n°32 de la revue **Bruxelles Patrimoines**, « Voir la rue autrement », de l'article *Promenade autour des étangs d'Ixelles, Vues profondes et perspectives à l'origine d'un nouveau quartier*, par Marie Demanet <https://patrimoine.brussels/decouvrir/publications/revue-bruxelles-patrimoines/voir-la-rue-autrement>
- Contribution à la **note de vision du Service Participation de Perspective**, par le biais d'entretiens avec une sélection d'acteurs https://perspective.brussels/sites/default/files/note_de_vision_service_participation.pdf
- Formation en gestion écologique dans le cadre de la **Nature Academy** de Bruxelles Environnement, sur le thème « **Agricultures urbaines** : principes, pratique et spécificités du milieu urbain », par François Lohest
- Contribution au **Plan Climat de Saint-Gilles**, par le biais du **conseil des acteurs-clé** en la matière (nos bureaux étant situés sur ce territoire communal)
- Exposés dans le cadre d'un **parcours-visite** organisé sur le site du **Zavelenberg**, par les architectes Atelier Horizon & Officeu : volet historique du site, **passé agricole** et projets de réhabilitation prévus par le Contrat de quartier **Cité Moderne**, par Catherine De Zuttere.
- Contribution à une **recherche-action** menée par le **Policy Lab de l'ULB** dédiée aux **démarches participatives** dans l'action publique et dans la mise en œuvre de projets urbains : pratiques en Région de Bruxelles-Capitale, freins et opportunités des différents outils participatifs mobilisés.
- Appui à un **collectif de photographes**, La Nombreuse, dans la suite du **projet « Fort en Couleur »** mené par ERU dans le cadre du Contrat de quartier Morichar à Saint-Gilles (réflexions sur les lieux /devantures / espaces d'exposition extra muros)
- Présentation de notre **mission Parcours Culturel piétonnier du quartier européen (2013-14)** à l'asbl Mont des Arts et Pierre Lemaire de Perspective, en vue d'une activation à l'occasion de Bruxelles 2030 et de subsides européens, par Marie Demanet

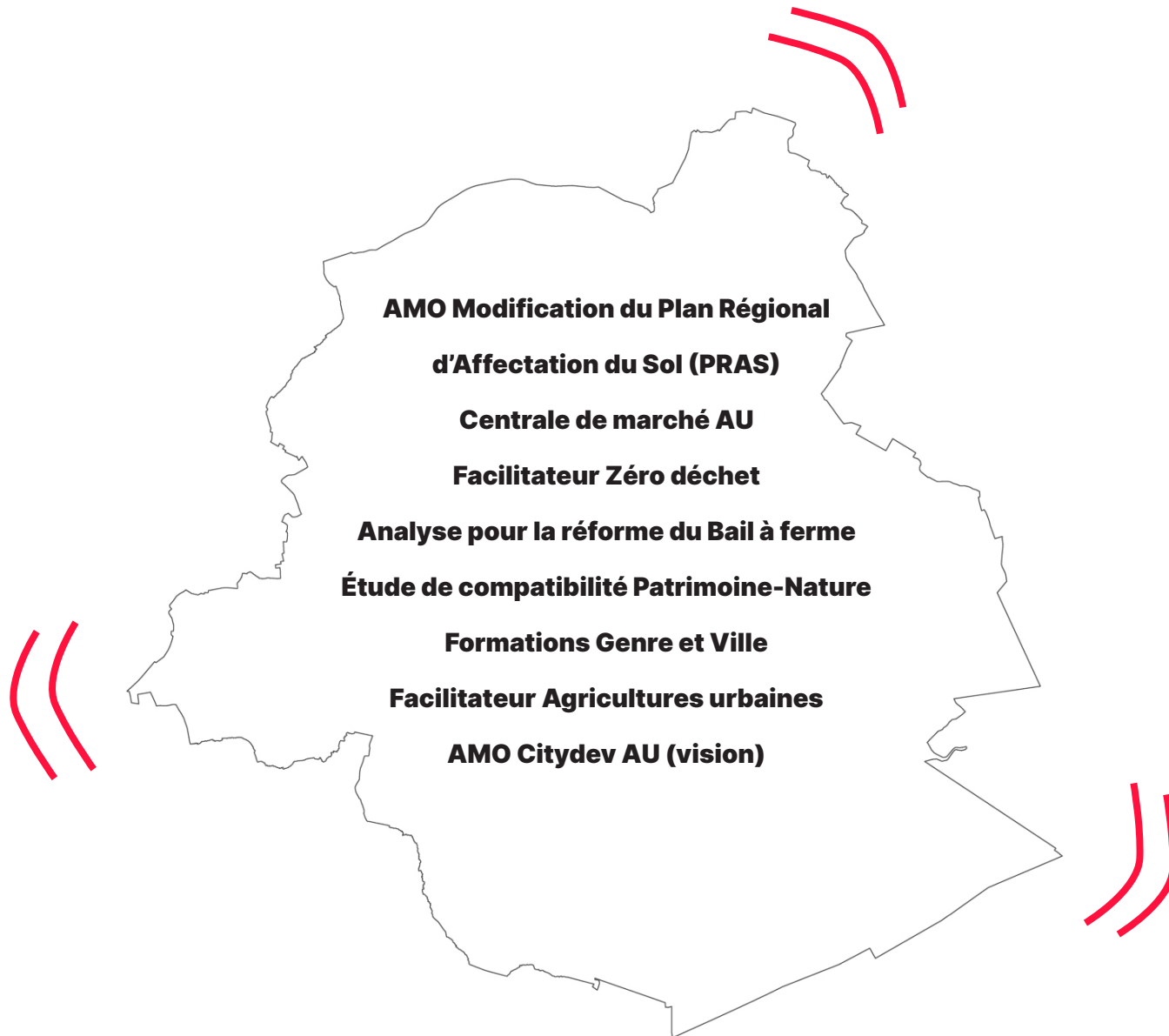
5. Portefolio de projets



Spatialisation des projets 2022 au sein de la Région



... et projets menés à l'échelle régionale



PLANS, RÈGLEMENTS & CHARTES

Élaboration et appui à la réforme d'**outils urbanistiques** – tels que le PRAS, les PCD(D), PPAS, RCUZ, RCUS, mais aussi de **plans stratégiques multisectoriels**.
Création d'outils sur mesure sous forme de chartes, schémas, mécanismes novateurs.





AMO MODIFICATION DU PRAS

Temporalité : 2022 - 2025

Statut : Kick-off, diagnostic

Commanditaire : Perspective.brussels

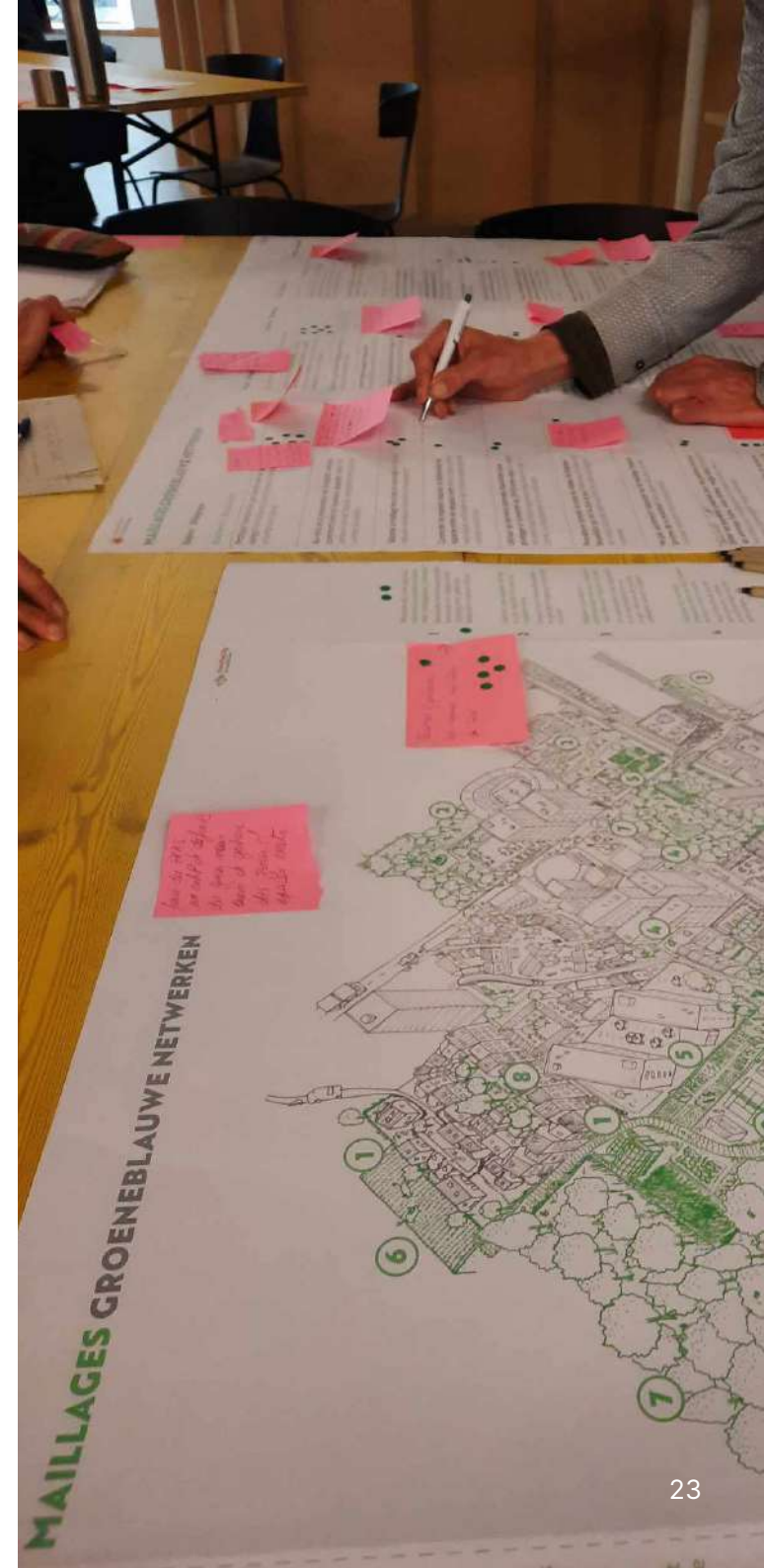
Partenaire(s) : BUUR pos, IGEAT, Createlli

**Le projet est au centre des besoins
d'un écosystème résilient,
conférant des directives et un
levier réglementaire pour répondre
aux enjeux globaux**

Au vu des évolutions du territoire régional et afin de répondre au cadre posé par le Gouvernement, le Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) doit être modifié. En 2020-21, ERU a accompagné Perspective dans la phase préparatoire à cette modification ; forte de cette expertise, ERU poursuit le vaste chantier de la modification en intégrant l'AMO chargée d'épauler l'administration.

L'année 2022 a été consacrée au lancement de la phase officielle, en démarrant par un diagnostic partagé : constats, définition des enjeux et des objectifs pour le futur plan. Les travaux ont été organisés autour de 4 thématiques : la mixité des fonctions, les maillages naturels (biodiversité, espaces verts et agriculture), les mobilités (réseaux, espaces publics, stationnement et logistique) et la densité. 25 workshops ont rassemblé un total de 151 participant·e·s issu·e·s des institutions concernées (communales et régionales) pour un total de 529 heures d'intelligence collective. ERU a élaboré les notes de cadrage portant sur les maillages et les mobilités.

En 2023 la consultation se poursuivra auprès de la société civile, le grand public et le secteur académique et verra, nous l'espérons, l'adoption du diagnostic par le Gouvernement.





PPAS UNESCO

Temporalité : 2022 - 2024

Statut : Diagnostic

Commanditaire : Ville de Bruxelles

Partenaire(s) : Origin, Eole, Les étages buissonniers

Ce plan arbitre nombre d'enjeux urbains décisifs : patrimoine vs énergie, logement vs tourisme...

C'est un outil pour rendre ce quartier-ressource, actuellement sous pression, davantage vivant, inclusif et résilient

Le Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) est un outil communal qui définit les règles d'aménagement à l'échelle d'un quartier. Ce plan intègre une réflexion sur le développement de certains sites-clé, dont le commissariat de Police rue du Marché au Charbon et la place d'Espagne.

En 2022, nous avons étudié en profondeur le périmètre du PPAS, mobilisant services de la Ville et de la Région, expert·e·s, cabinets politiques, études historiques et visites de terrain. Un groupe de consultation d'acteur·rice·s locaux·ales a été créé pour l'occasion (commerçant·e·s, habitant·e·s, promoteur·trice immobilier...).

Le diagnostic transversal qui en a découlé permet de comprendre les différentes fonctions urbaines et les nombreux enjeux du quartier, dont la conciliation est complexe : préservation du patrimoine et du logement, maîtrise de la fonction touristique, dé-densification des intérieurs d'îlots et mixité commerciale...

Ces enjeux seront à la base de 3 scénarios programmatiques et spatiaux d'avenir, à développer en 2023.





RCUZ PLATEAU DE STOCKEL

Temporalité : 2020 - 2023

Statut : RCUZ en cours - RIE diagnostic

Commanditaire : Commune de Woluwe-Saint-Pierre

Partenaire(s) : /

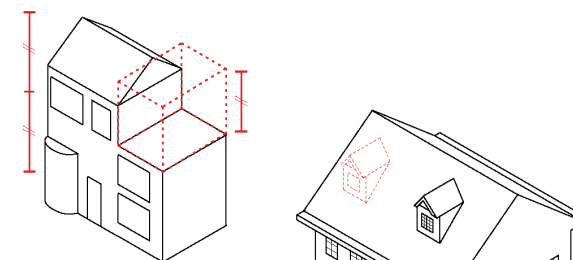
En protégeant le patrimoine architectural et végétal et en maîtrisant la densification de la ville, le dispositif réglementaire préserve la ville ressource, accueillante, vivante.

La Commune a souhaité disposer d'un cadre de référence commun pour gérer la densité, préserver et mettre en valeur l'architecture Pittoresque, Art Déco et Moderniste, mais aussi les abords, le patrimoine végétal abondant et les vues paysagères du plateau de Stockel.

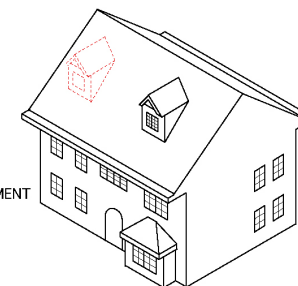
Un règlement zoné a été adopté début 2019. Suite à un recours, la procédure a été relancée et l'élaboration se poursuit selon les nouvelles modalités du CoBAT, en réalisant un Rapport sur les incidences environnementales.

En 2022, nous avons mis au point des catégories de valeurs patrimoniales pour le RCUZ. Concernant le RIE, le cahier des charges a été validé et nous avons élaboré le diagnostic.

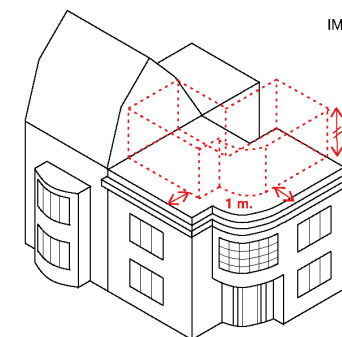
Le RCUZ doit être adapté courant 2023, en ce compris ses compléments et annexes. Le diagnostic du RIE sera validé et le contenu du RIE sera à réaliser, pour présentation et adoption du Conseil communal.



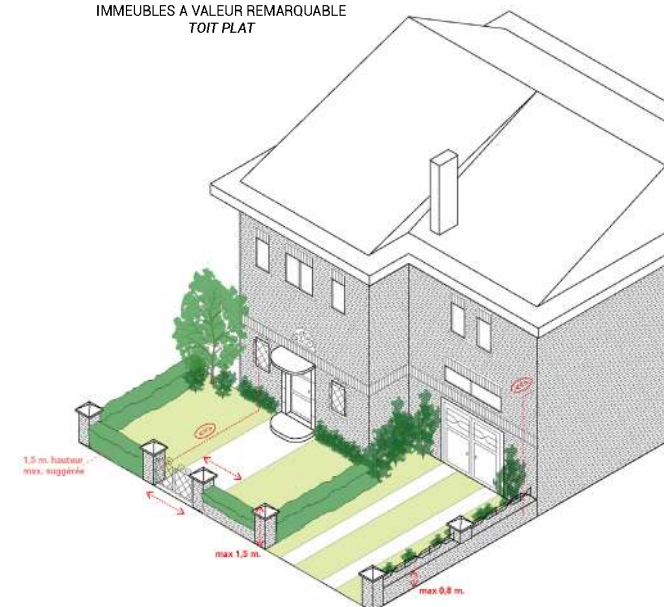
IMMEUBLE A VALEUR D'ACCOMPAGNEMENT ET NON SIGNIFICATIF



IMMEUBLES A VALEUR REMARQUABLE TOITURE A VERSANT



IMMEUBLES A VALEUR REMARQUABLE TOIT PLAT





RCUS/Z ANDERLECHT

Temporalité : 2019 - 2024

Statut : Rapport de motivation

Commanditaire : Commune d'Anderlecht

Partenaire(s) : Landscape & Urban Design,
CSD Ingénieurs, H&K
Avocats

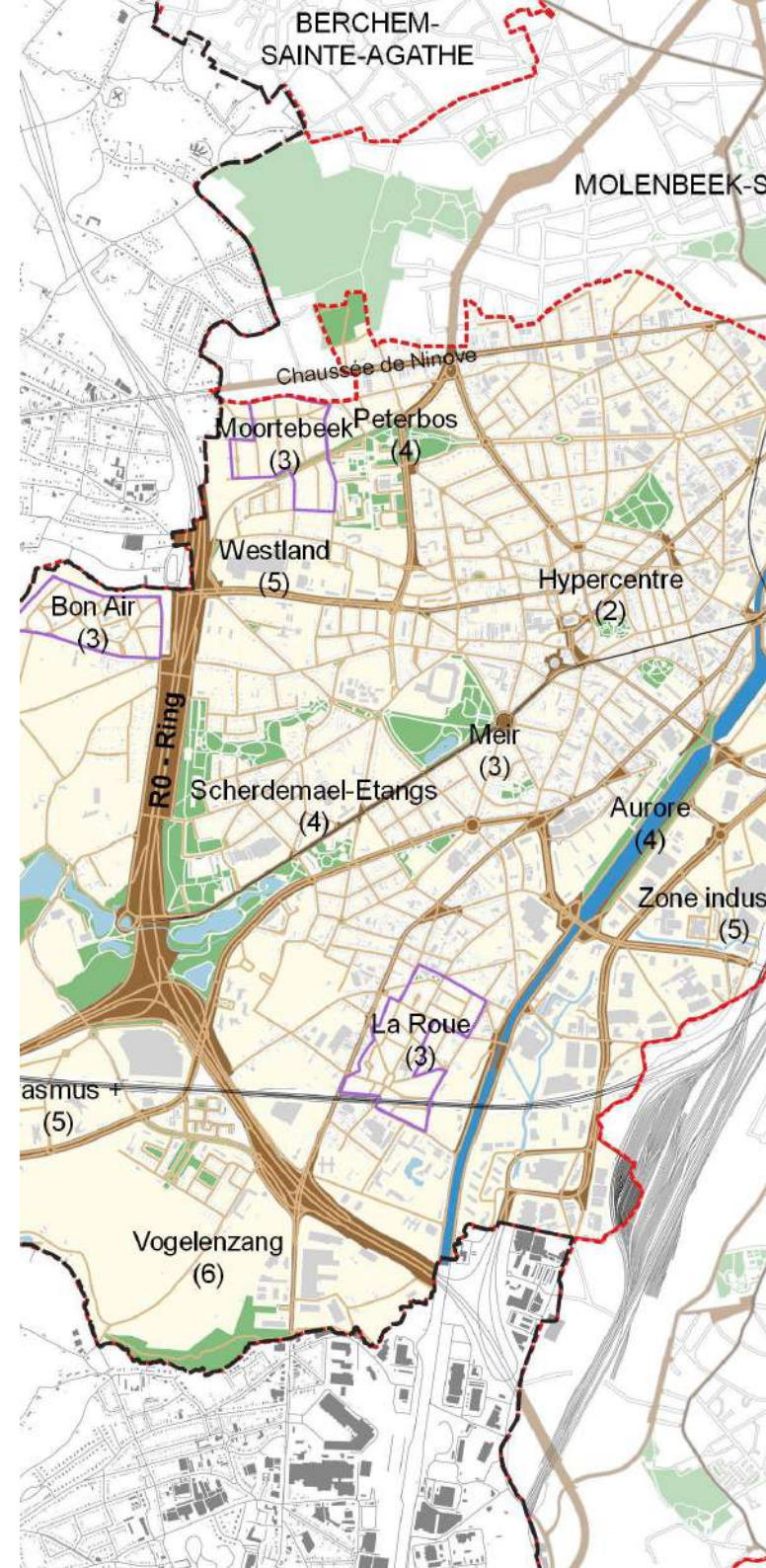
**Bien que technico-juridique,
inscrire par voie réglementaire
des orientations urbanistiques et
environnementales est nécessaire
pour engager tous projets urbains
dans un même mouvement de
transition**

Les RCUS et RCUZ sont les outils réglementaires définis lors de la réforme du CoBAT en 2017. La commune d'Anderlecht a confié à ERU la refonte de l'ensemble des règles communales d'urbanisme.

Celles-ci seront destinées à encadrer l'évolution soit de périmètres cohérents et bien circonscrits comme les cités jardins La Roue, Bon-Air et Moortebeek, soit d'enjeux et spécificités territoriales propres à la commune comme les implantations industrielles et commerciales en bordure de Ring, les grands ensembles de logement, le paysage végétal et identitaire à la base du concept de "Park System" des années 1960, ou encore la diversité du patrimoine bâti.

Suite à un diagnostic territorial élaboré par entités spatiales et par thématiques, un rapport de motivation justifiant l'élaboration de 5 règlements (2 RCUZ et 3 RCUS), ainsi que motivant la nécessité de procéder à l'évaluation environnementale été transmis à la Commune.

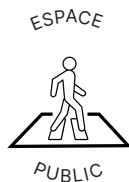
La mission se poursuivra après approbation par les instances communales de ce rapport, et ensuite son envoi à la Région actant le démarrage de la rédaction des règlements.



PROGRAMMATION URBAINE & DURABLE

Réalisation de **programmes d'actions opérationnelles**, durables et transversales, répondant aux formats des **pouvoirs publics** (contrats de quartier, contrats de rénovation urbaine, plan d'action climat) ou alors conçus d'initiative.





CONTRAT DE QUARTIER CITÉ MODERNE

Temporalité : 2021 - 2022

Statut : Priorités, programme

Commanditaire : Commune de Berchem-Sainte-Agathe

Partenaire(s) : AAC Architecture, CSD ingénieurs

Le projet se retrouve aux croisement des enjeux patrimoniaux, de besoins en logements et équipements, en impliquant ses habitant·e·s : pour une ville ressource, inclusive et vivante

Ce tout premier CQD à Berchem-Sainte-Agathe a été entamé fin 2021, avec le lancement du processus participatif, la rédaction du diagnostic et l'amorce des premiers enjeux.

Le projet de programme a été approuvé par le Conseil communal début septembre 2022.

Ses projets immobiliers et l'aménagement des espaces publics proposent de recréer une centralité de quartier au cœur de la Cité Moderne, de dynamiser les abords des îlots scolaires et d'animer l'axe historique, permettant ainsi l'ouverture du quartier.

Les 11 projets socio-économiques s'ajoutent à ces réalisations afin d'y créer du lien, des perspectives d'insertion et d'emploi, un environnement durable et inclusif.

En 2023 débutera la mise en œuvre, pour une durée de 4 années.





PLAN CLIMAT ANDERLECHT

Temporalité : 2021 - 2022

Statut : Plan d'action

Commanditaire : Commune d'Anderlecht

Partenaire(s) : Climact

Préparer la transition climatique, c'est organiser la résilience de la ville. En assurer la transition juste, c'est garantir une ville inclusive.

Dans la continuité de son Agenda 21, la commune d'Anderlecht s'engage dans la voie du développement durable avec l'élaboration de son Plan Climat.

Avec la collaboration de Climact pour la réalisation de l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre et l'analyse de vulnérabilité au changement climatique du territoire, ERU a accompagné la commune dans l'élaboration d'un diagnostic partagé en définissant les axes stratégiques, ainsi que les enjeux et priorités en vue de réaliser le plan d'actions.

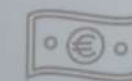
C'est grâce à l'implication des citoyen·ne·s et des différents services communaux que le Plan d'Action Climat de la Commune d'Anderlecht a pris forme en 2022. Non seulement il cherche à réduire les émissions de 55% d'ici à 2030, pour une neutralité carbone en 2050, mais il vise également une transition juste : équité, inclusivité, diminution des inégalités sociales et des situations de précarités.

Il sera rendu public courant 2023.



Transition

→ Assurer une transition juste :
implique que **la prévention**
des situations de précarité
la mise en œuvre des pol



Faibles
moyens
financiers



Problèmes
de santé



Condi
de tr
diffi

MONTAGE DE PROJETS & ACCOMPAGNEMENT

Sur base de l'identification des besoins ou d'opportunités locales, **conception, mise en œuvre et animation de projets** par et pour les citoyen·ne·s. **Mise en capacité**, collective et tous publics, reliant l'analyse théorique et la pratique de terrain, à petite et grande échelles.





FACILITATEUR AGRICULTURES URBAINES

Temporalité : 2017 - 2024

Statut : En cours

Commanditaire : Bruxelles Environnement
et Bruxelles Economie et
Emploi

Partenaire(s) : Groupe One, Terre-En-Vue,
Green Surf

**L'AU participe à la construction
de l'écosystème urbain résilient
auquel nous travaillons. Le FAU
contribue à ancrer l'AU dans le
tissu urbain, en lui conférant
un caractère multifonctionnel:
inclusion sociale, souveraineté
alimentaire et «rapatriement du
vivant».**

MONTAGE DE PROJETS
& ACCOMPAGNEMENT

Le Facilitateur conseille depuis 2019 les néo-agriculteur-riche-s mais aussi les développeurs publics et privés ainsi que les aménageurs et acteurs fonciers qui souhaitent intégrer cette fonction dans leur projet.

En juin 2022, le marché du FAU est reconduit, en focalisant davantage le service sur les développeurs et aménageurs (publics et privés) et les projets d'agriculture citoyenne.

Pendant cette année 2022, le FAU a actualisé ses FAQ (première lignes d'information), et ERU y contribue fortement via les fiches juridico-réglementaires. Plusieurs «webin'AU» sont donnés et les guidances reprennent leur rythme en fin d'année, après démarrage plus lent suite à la ré-attribution du marché.

En 2023, ERU contribuera de nouveau à la présentation des webin'au et sera à la manœuvre pour l'organisation d'un événement sur la gestion des sites de potagers citoyens, en collaboration avec GreenSURF. ERU coordonnera également toute la capitalisation du service ainsi que l'évaluation de son impact sur les projets et le secteur. 2023 sera l'année du bilan.





AMO CITYDEV AGRICULTURE URBAINE

Temporalité : 2021 - 2025

Statut : Définition de la vision
+ accompagnement
occupation temporaire

Commanditaire : Citydev.brussels

Partenaire(s) : Terre-en-vue, Credal,
Rucola asbl

**Ce projet vise à intégrer l'AU
comme un axe de développement
stratégique pour le développeur
urbain bruxellois. La
multifonctionnalité de l'AU offre un
potentiel de résilience pour la ville
et ses habitant·e·s**

MONTAGE DE PROJETS
& ACCOMPAGNEMENT

En 2020, Citydev a ouvert un chantier de réflexion visant l'inscription de l'Agriculture Urbaine dans sa stratégie de développement urbain et d'expansion économique. Deux cas concrets ont fait l'objet d'une étude de faisabilité pour en dresser un ou plusieurs scénarios viables pour l'agriculture urbaine : Erasmus Sud et LionCity (études clôturées fin 2021).

En 2022, nous avons finalisé la vision stratégique agriculture urbaine à l'issue d'un processus de plusieurs mois impliquant les différents services concernés de CityDev : elle devrait être validée par ses instances décisionnelles en 2023. En parallèle, nous avons accompagné l'installation de Biotiful, projet de réinsertion socioprofessionnelle par le maraîchage porté par la Mission Locale de Saint-Gilles, sur le site Erasmus Sud (en occupation temporaire). La production a été lancée et se poursuivra en 2023, avec le développement des parcelles.

En 2023, nous compléterons notre travail de vision par une analyse du potentiel des sites de Citydev pour le développement de l'agriculture urbaine au sein de la Région. Nous travaillerons également à la mise en place d'une série d'indicateurs de suivi pour les projets AU que CityDev pourra accueillir.





CENTRALE DE MARCHÉ AGRICULTURE URBAINE

Temporalité : 2022 - 2024

Statut : Lancement

Commanditaire : Bruxelles Economie et
Emploi

Partenaire(s) : Groupe One, Green Surf,
Terre-en-vue, Début des
haricots

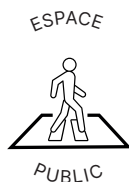
**La centrale d'accompagnement
AU pour les organismes publics
vise à promouvoir l'implantation de
projet AU d'envergure, participant
à la **résilience alimentaire et
écologique** de la ville.**

Nous coordonnons la nouvelle mission régionale d'agriculture urbaine : la CAAUP, Centrale d'Accompagnement en Agricultures Urbaines à destination des pouvoirs publics. Ce service est un mécanisme payant et complémentaire au FAU (voir 2 pages en arrière), qui permet d'éviter la procédure de marché public. Il est disponible pour des services d'accompagnement nécessitant plus de deux jours de travail.

Nous avons mis au point un outil d'accompagnement et d'évaluation des projets agro-écologiques à Bruxelles : le référentiel de l'agriculture urbaine professionnelle. Il a été testé et sa future utilisation a été débattue avec l'ensemble des acteur·rice·s concerné·e·s. Nous verrons comment les acteur·rice·s se l'approprient et le feront évoluer. En 2022 a également démarré l'accompagnement du CPAS de Bruxelles pour l'installation d'un projet de maraîchage urbain à vocation de réinsertion socioprofessionnelle, sur un terrain situé sur la commune d'Uccle.

La centrale de marché en AU étant un marché cadre, nous n'avons à ce jour pas de nouveau projet d'accompagnement prévu en 2023. Mais qui sait ce que nous réserve l'avenir?!





FABRIQUONS LE QUARTIER

Temporalité : 2019 - 2023

Statut : Activation du futur parc

Commanditaire : RenovaS

Partenaire(s) : /

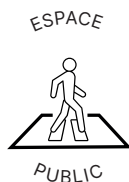
En impliquant les habitant·e·s dans la programmation et l'activation du parc, ce projet œuvre pour une ville inclusive et une ville ressource

Ce projet du CQD Stephenson à Schaerbeek implique les habitant·e·s dans l'appropriation des espaces publics et la co-création du futur parc derrière la rue Stephenson. Plusieurs ateliers et animations de rue ont eu lieu en 2020 et 2021 : fabrication de jardinières en bois, d'un panneau d'affichage sur roulettes, exposition avec les résident·e·s du Home Stephenson Garden, rencontre des écolier·e·s et des commerçant·e·s, activités sportives sur la place, rencontres avec le salon urbain. Les résultats ont été compilés dans un carnet d'orientation pour le futur parc.

En 2022, 3 visites inspirantes et 5 ateliers ont permis aux jeunes, aux associations et aux riverain·e·s mitoyen·ne·s du futur parc de réfléchir à sa programmation. Les résultats ont été compilés dans un carnet de recommandations à destination des auteurs de projet du parc. ERU a ensuite organisé 13 permanences sur le site du futur parc, avec des activités et animations activant l'occupation temporaire : peinture, construction bois, défrichage, etc.

En 2023, l'occupation temporaire se poursuivra, et ERU accompagnera également le processus participatif avec les auteurs de projet du parc.





TOUS·TES DANS LA RUE

Temporalité : 2019 - 2022

Statut : Clôture, préparation RAPAC

Commanditaire : Commune de Jette

Partenaire(s) : Habitants des images asbl

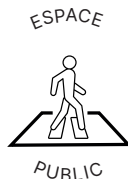
En donnant la voix aux femmes isolées et en prenant en compte le genre dans la conception des projets, cela a permis de façonner une ville inclusive et vivante

Ce projet inclusif du CQD Jettois a pour objectif de récolter les vécus, besoins et envies des femmes des quartiers Essegheem-Magritte quant à leurs usages des espaces publics. La parole est donnée en particulier aux publics difficiles à atteindre. ERU et Habitants Des Images ont mené un travail participatif alliant observation de terrain, ateliers de parole en non-mixité choisie, rencontres avec les acteur·rice·s associatif·ve·s. Les besoins récoltés ont été traduits dans un carnet de recommandations à destination des auteurs de projets du CQD. Le projet a notamment inspiré la conception des deux Maisons de quartier/crèche avec une attention particulière sur l'implantation et l'accès d'une salle de sport et une cuisine collective en respectant l'intimité du public féminin.

En 2022, 47 femmes, adolescentes et enfants ont participé aux séances photos pour illustrer les 5 thématiques du carnet, devant les futurs projets. Un outil pédagogique a été conçu pour continuer de sensibiliser un maximum de personnes sur les questions de genre.

En 2023, l'outil pédagogique sera finalisé, 50 exemplaires seront imprimés et distribués aux acteur·rice·s du quartier. Les 5 photographies seront imprimées et installées in situ.





PARTICIPATION PLACE DE LA REINE

Temporalité : 2021 - 2022

Statut : Clôturé

Commanditaire : Bruxelles Mobilité

Partenaire(s) : Osmos

Parce qu'il intègre le patrimoine de ce site classé au cœur de son processus participatif, le projet œuvre pour une ville ressource et une ville inclusive

Dans le cadre du CRU «Brabant Nord-St. Lazare», le projet de réaménagement de la Place de la Reine et ses abords est piloté par Bruxelles Mobilité, en partenariat avec la STIB et la Commune de Schaerbeek. Le projet vise à apaiser le trafic, améliorer la qualité des espaces publics et leur appropriation.

La participation citoyenne menée par ERU & OSMOS est mise en œuvre parallèlement à l'évolution de l'esquisse en 2021 : un diagnostic et une consultation ont été réalisés auprès de groupes-cibles (balades avec les femmes, sondages auprès des étudiant·e·s et usager·e·s des transports, entretiens individuels avec les habitant·e·s et commerçant·e·s). Deux workshops tout public ont permis de confronter et spatialiser les attentes et besoins des usager·e·s avec les premières pistes de projet.

En 2022 à l'issue du processus, un cahier de recommandations a été livré pour le réaménagement d'une place plus appropriée et intégrée. Un événement festif de clôture a eu lieu sur la place pour divulguer les résultats et échanger encore sur le projet avec les passant·e·s.





RÉHABILITATION LOGEMENTS VIDES MAROLLES

Temporalité : 2020 - 2023

Statut : Tranche 1 : inventaire en cours, Tranche 2 : accompagnement propriétaires, fin

Commanditaire : Ville de Bruxelles

Partenaire(s) : AAC Architecture

En stimulant les propriétaires pour contrer la vacance immobilière, le processus valorise la vitalité urbaine, la ville ressource et sa résilience. En travaillant avec les AIS, il valorise la ville inclusive.

Cette opération immobilière du CQD "Les Marolles" a pour objectifs d'identifier les logements vides, de sensibiliser, d'informer et d'accompagner leurs propriétaires dans la réhabilitation de leur bien, jusqu'à l'obtention d'un permis d'urbanisme, à condition de s'engager avec une AIS ou réaliser son propre logement. Le travail est en relais avec l'Union des locataires marollienne (ULM) et l' AIS Quartier. La mission inclut la mise à jour de l'inventaire des surfaces vacantes et la recherche de biens mis en vente pour potentiel achat par la Régie foncière.

En 2022, nous avons contacté 4 propriétaires et architectes pour l'étude de 5 biens (visites et esquisses) et avons identifié 25 biens mis en vente. La vacance est résorbée, mais le quartier se gentrifie et le marché immobilier privé a concurrencé les primes offertes par le CQD Marolles : aucun propriétaire n'a signé d'engagement, 4 biens ont été revendus au privé, et la Régie n'a rien pu acquérir.

En 2023 la mission se termine, on observe que la pression financière, les faillites dues au Covid et les taxes non négociables de la Ville rendent très compliquée la résolution par la voie AIS prévue dans cette mission.





RÉHABILITATION LOGEMENTS VIDES RUE WAYEZ

Temporalité : 2017 - 2023

Statut : Accompagnement PU et suivi travaux

Commanditaire : Commune d'Anderlecht

Partenaire(s) : /

En stimulant les propriétaires pour contrer la vacance immobilière, le processus valorise la vitalité urbaine, la ville ressource et sa résilience. En travaillant avec les AIS, il valorise la ville inclusive.

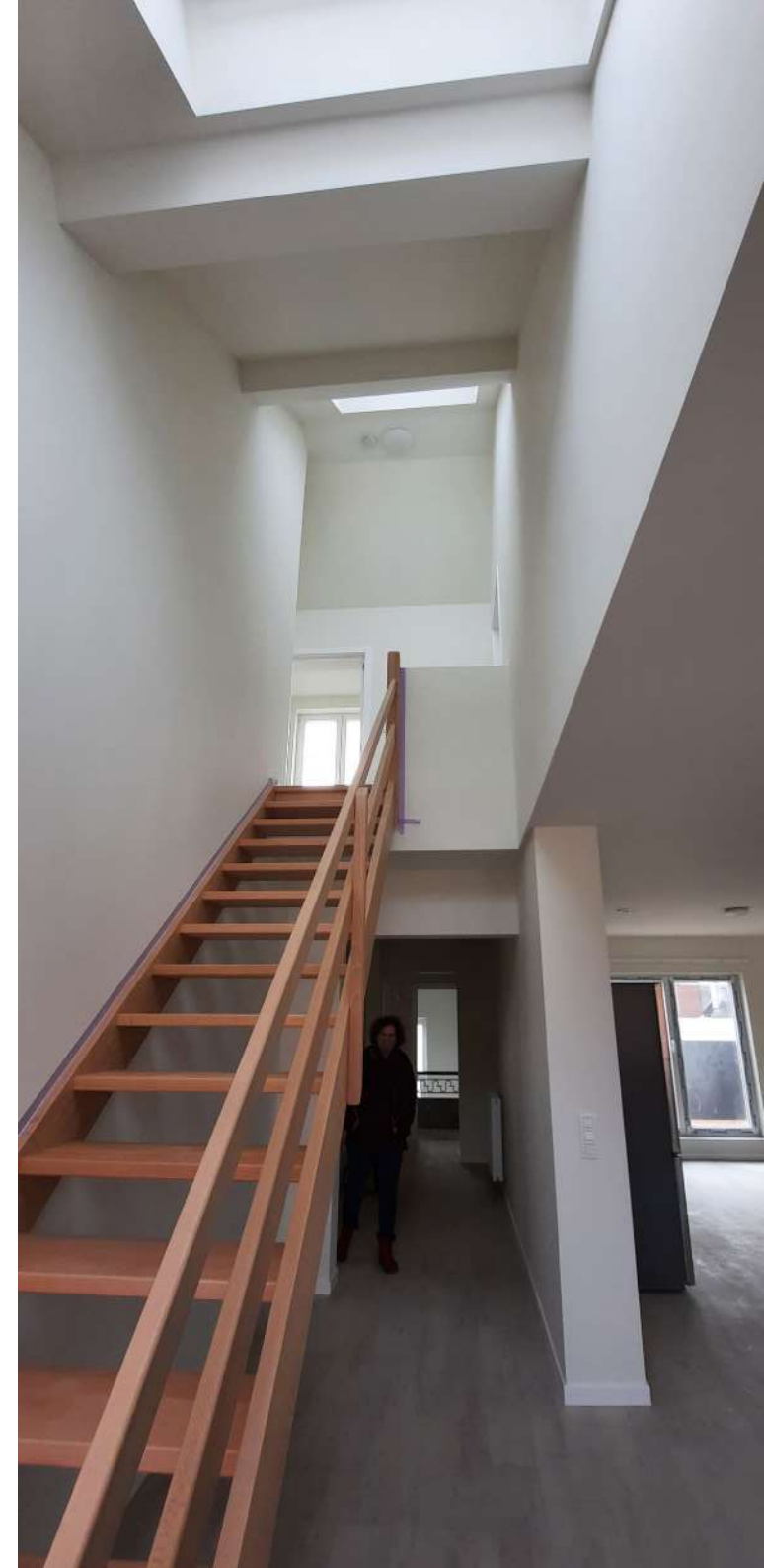
Le projet vise la réhabilitation de logements vides au-dessus des commerces en logements à finalité sociale, rue Wayez à Anderlecht.

Un inventaire et la sélection des biens ont été réalisés en début de mission, pour un objectif de 8 à 10 logements à réhabiliter.

En 2022, un premier double immeuble a été entièrement rénové : 3 très beaux logements y ont été créés, dont un studio de 46 m², un appartement 3 chambres de 110 m² et un grand duplex de 4 chambres de 150 m². L'Agence immobilière sociale AIS Baita a veillé attentivement à toutes les étapes de la rénovation et a pris en charge dès le mois d'avril la gestion des logements.

Trois autres adresses sont suivies, 2 sont au stade du permis d'urbanisme (PU), la 3e a obtenu un PU et est revendue, ne sera pas subsidiée.

En 2023 les 2 autres projets devraient être en chantier. Les délais globaux ont été prolongés jusqu'en 2024.





FACILITATEUR ZÉRO DÉCHET

Temporalité : 2022 - 2023

Statut : Démarrage

Commanditaire : Bruxelles Environnement

Partenaire(s) : /

Ce projet orchestre des actions en faveur d'une meilleure gestion des déchets, pour **une ville plus responsable et plus durable**

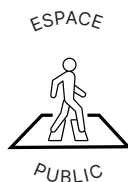
Pour préparer les bruxellois·es au tri des déchets alimentaires obligatoire dès le 15 mai 2023, et leur permettre de comprendre pourquoi il est si important de trier, Bruxelles Environnement a prévu des stands d'interpellations et des animations à destination des ménages : anti-gaspillage alimentaire, tri des déchets, réduction des déchets, et compostage et tri organique.

ERU agit comme mobilisateur : en 2022, nous avons établi la stratégie de mobilisation, conçu le catalogue d'animation et entamé les démarches de mobilisation. Plusieurs stands ont été évalués sur place, dans une optique d'amélioration.

En 2023 sont prévus la publication et promotion du catalogue, le démarchage d'acteurs-relais et l'organisation et la coordination des stands et animations.

Une démarche d'évaluation est également prise en charge, afin de formuler fin juin 2023 en clôture de mission des recommandations pour orienter de futurs marchés.





VÉGÉTALISATION OPHEM SPACE

Temporalité : 2022 - 2023

Statut : En cours

Commanditaire : Bruxelles Environnement

Partenaire(s) : /

**Le soutien à une initiative
citoyenne pour plus de nature en
ville participe la réflexion d'une
ville ressource et vivante**

Le projet est né à l'initiative d'un groupe d'habitant·e·s de la rue d'Ophem, partageant le désir de rendre plus agréable et conviviale leur rue, de renforcer la biodiversité dans un quartier densément bâti et d'apaiser le trafic automobile. Passionné·e·s de « nature », iels ont mis en place des actions concrètes en installant des plantes grimpantes sur leur façade. Une dynamique de groupe a été impulsée avec l'envie de mobiliser plus largement les habitant·e·s de l'ensemble de la rue pour la végétaliser davantage. Le subsidie « Inspirons le quartier » de Bruxelles Environnement permet de concrétiser cette ambition et ERU a été choisi pour accompagner le processus participatif et offrir un appui technique.

En 2022, des ateliers de concertation et un questionnaire en ligne ont permis de récolter l'avis de manière large. La crainte de perte de stationnement a cristallisé la poursuite de scénarios plus maximalistes.

Au lieu de l'initial scénario de végétalisation à soumettre à la ville en 2023, nous renforcerons notre accompagnement et sensibilisation pour installer des plantes grimpantes en proposant une brochure explicative complète et didactique à distribuer lors de la fête de quartier en Juin.



ÉTUDES & & RECOMMANDATIONS

Production d'**études** dans le champ vaste des territoires et défis urbains. Définition de **lignes directrices** sur base d'analyses sensibles, visites, enquêtes, ateliers et brainstormings, recherches scientifiques.





FABRIQUE DE LA RÉNOVATION

Temporalité : 2022 - 2023

Statut : En cours

Commanditaire : RenovaS

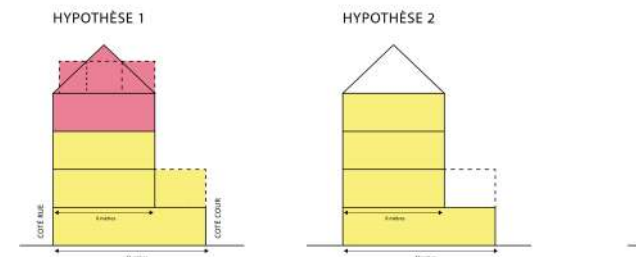
Partenaire(s) : CLTB, Crédal, Equal

Dans le cadre du CQD Petite Colline à Schaerbeek, cette mission de revitalisation se penche sur les conditions de résolution du mal logement lié à la sur-occupation des immeubles, en corrélation avec la vacance immobilière par des opérations-tiroir, et au relogement des habitant·e·s délogé·e·s dans le quartier au tarif social.

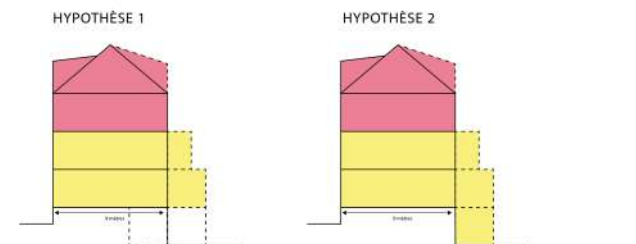
Les logements rénovés permettraient de reloger les occupants des immeubles insalubres à des conditions sociales. Les premiers immeubles seraient acquis et rénovés sur fonds du CQD, au total, la résolution d'environ 50 logements se ferait sur 30 ans, en réinvestissant les revenus des loyers dans une boucle financière. Le processus serait délégué à un opérateur externe à la Commune, à la fin du délai de CQD.

Les prochaines phases attendues en 2023 consistent à préciser le mode opératoire avec les opérateurs pressentis pour proposer 2 scénarios, sélectionner les immeubles à acquérir et établir les conditions de la reproductibilité à l'échelle de la Région Bruxelles Capitale.

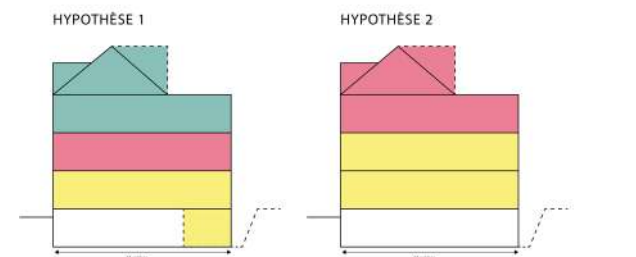
CHAUMIERE 15



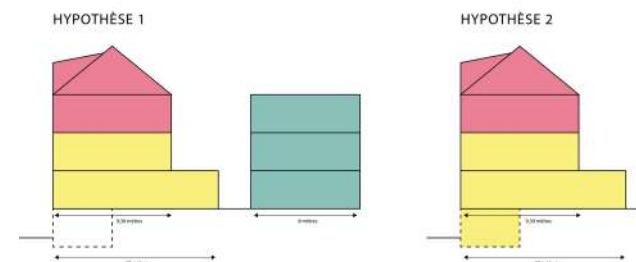
PLANTES



LOCHT



ROGIER





RÉFORME DU BAIL À FERME

Temporalité : 2021 - 2022

Statut : Clôturé

Commanditaire : Bruxelles Economie et
Emploi, cellule Agriculture

Partenaire(s) : /

**La réforme du bail à ferme en
région bruxelloise permettra de
sécuriser le foncier pleine terre
bruxellois, tout en permettant
de conserver une **production
alimentaires durable** au sein du
territoire.**

En vue de la future réforme du bail à ferme qui aura lieu en Région de Bruxelles Capitale, les enjeux et les blocages ont lieu d'être identifiés. Dans la poursuite de sa précédente mission juridico-urbanistique réalisée en 2019, ERU est chargé d'organiser des réunions bilatérales avec des acteur·rice·s clés – Bruxelles Environnement, juriste spécialisé, représentant de la Région wallonne, producteur·rice·s et propriétaires – et des groupes de travail réunissant à la fois institutions publiques, producteur·rice·s et propriétaires de la Région.

Ces rencontres ont permis de formuler des propositions de recommandations afin de soutenir l'agriculture sur le territoire bruxellois tout en tenant compte de son contexte urbain propre à une capitale.

Cette mission s'est clôturée en juin 2022. Le rapport final comprenait comme principale recommandation de faire une réforme complète, repartant quasiment d'une page blanche, afin de résoudre tous les désavantages de bail à ferme actuel. D'après nos dernières informations, cette recommandation est prise en compte par l'administration, qui a confié l'écriture du futur texte à un bureau spécialisé.





COMPATIBILITÉ PATRIMOINE-NATURE

Temporalité : 2022 - 2023

Statut : Clôturé

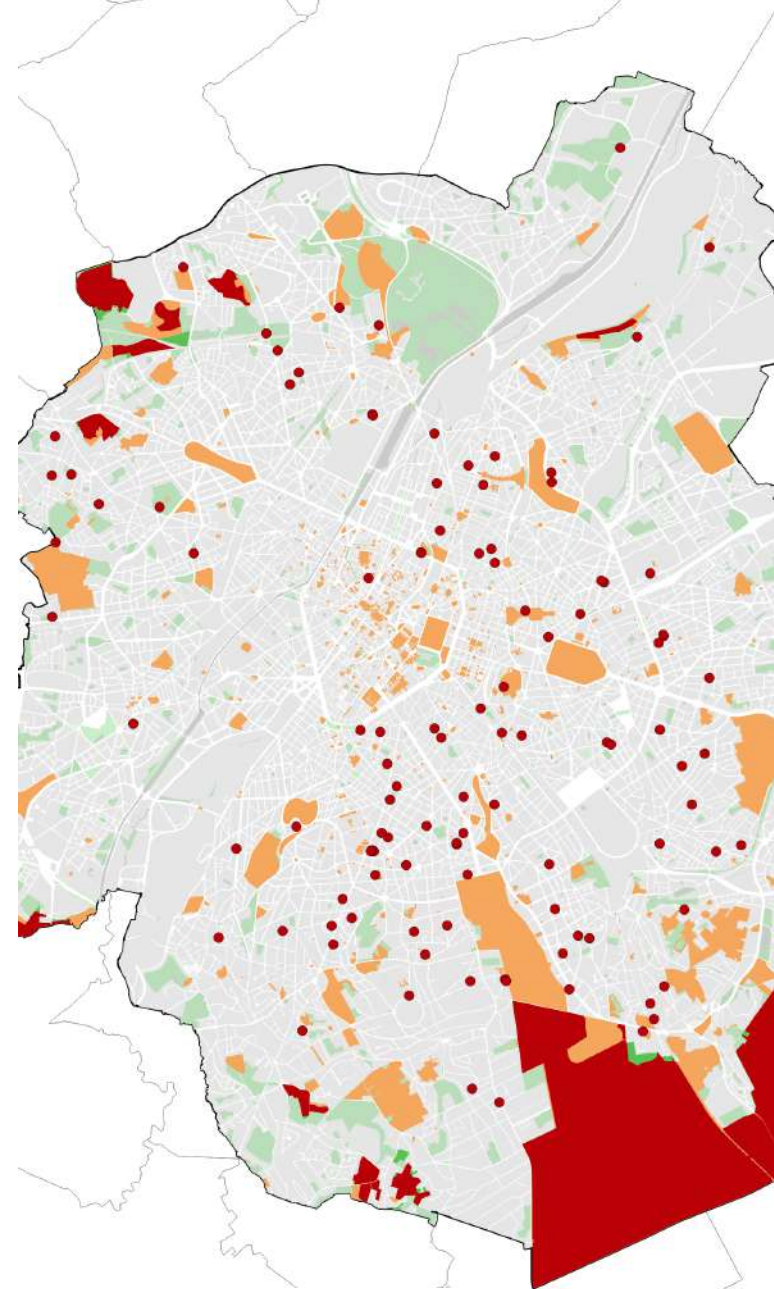
Commanditaire : Bruxelles Environnement

Partenaire(s) : /

Ce projet vise à étudier comment la gestion écologique des sites et espaces verts classés peut améliorer la résilience de la ville face au changement climatique et être vectrice de biodiversité

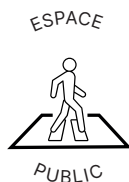
Face aux changements climatiques et au déclin de la biodiversité, il est aujourd'hui impératif d'assurer la protection et le développement efficaces de la nature en ville. ERU a étudié la transversalité et la cohérence des systèmes de protection du patrimoine et de la nature en RBC. Quelle compatibilité entre protection patrimoniale et re-naturation de la ville ?

Cette question s'est clôturée par des recommandations qui permettront de faciliter les procédures de mise en place de solutions fondées sur la nature, au sein de sites bruxellois classés pour leur valeur patrimoniale ou leur valeur écologique, dans un objectif d'adaptation au changement climatique et de régénération de la biodiversité. Grâce à de multiples rencontres et un atelier, nous avons identifié des pistes, moyens et solutions tendant vers la convergence : assurer une meilleure dialogue entre acteurs de protection de l'environnement et acteurs du protection du patrimoine; augmenter les connaissances et les capacités des acteurs sur la force des solutions fondées sur la nature et ce afin, à terme, d'amorcer un rééquilibrage entre protection du patrimoine et gestion écologique des espaces classés, en faveur de cette dernière.



Statuts de protection

- Arbres classés ou sur liste de sauvegarde
- Sites protégés pour la nature et le patrimoine
- Sites protégés pour la nature
- Sites protégés pour le patrimoine
- Espaces verts et agricoles (au PRAS)



FORMATION GENRE & VILLE

Temporalité : 2021-2023

Statut : En reconduite

Commanditaire : Bruxelles Pouvoirs Locaux

Partenaire(s) : Architecture qui dégenre

**Les formations ont permis
de sensibiliser un public
professionnel sur les questions
de genre pouvant impacter les
aménagement urbains favorisant
une ville inclusive**

ERU et l'asbl L'Architecture qui dégenre ont conçu et animé en 2021 un cycle de formation sur le genre dans la fabrique de la ville, à destination des travailleurs et travailleuses des services communaux de la région bruxelloise : travail individuel et de groupe, visite desite, carnet de route, débats.

Son succès a généré l'organisation de deux autres sessions en avril et octobre 2022.

Nous avons abordé les concepts-clefs du genre liés à l'aménagement urbain, arpenté le terrain pour une analyse genrée des espaces publics, et réalisé des exercices pratiques pour comprendre les mécanismes qui façonnent la fabrique de la ville... vers un objectif de « gender mainstreaming ».

La prochaine formation, prévue en octobre 2023, sera destinée au public néerlandophone.

Une formation plus spécifique à l'organisation et la méthodologie appliquée aux « balades sensibles » est également prévue pour 2023, à destination des mêmes personnes qui ont suivi les premières formations.





ÉTUDE HISTORIQUE WOLUWE ROYALE BELGE

Temporalité : 2021 - 2022

Statut : Etude finalisée, à présenter

Commanditaire : Bruxelles Environnement

Partenaire(s) : (Eric Hennaut)

L'étude historique alimente la réflexion sur les options d'aménagement futur et celle sur un **écosystème résilient tout en respectant le patrimoine architectural régional et son apport dans la fonction de loisir. **Ville ressource, ville vivante...****

Bruxelles Environnement pilote la remise à ciel ouvert du parcours de la Woluwe. Au niveau du site de la Royale Belge, l'opportunité se présente à l'occasion de sa reconversion. Les travaux de restauration du cours d'eau seraient alors financés par des charges d'urbanisme.

Une étude historique et des recommandations ont été confiées à ERU en 2021 : ce sont des balises nécessaires pour étudier finement l'intervention paysagère qui interviendrait dans ce site protégé depuis 2016.

En 2022 l'étude historique a été finalisée. Un avenant a été signé pour apporter certains compléments notamment iconographiques et préparer une présentation aux services de Bruxelles Environnement et acteur·rice·s concerné·e·s. En 2023, les compléments seront livrés et l'étude sera présentée aux services et acteurs concernés.

L'histoire de ce cours d'eau et des étangs et leur impact sur l'établissement humain et paysager est inspirant pour développer un argumentaire qui permette de remettre un cours d'eau à ciel ouvert sur ce site protégé emblématique, à l'aspect naturel mais en fait très artificialisé.



6. Digression

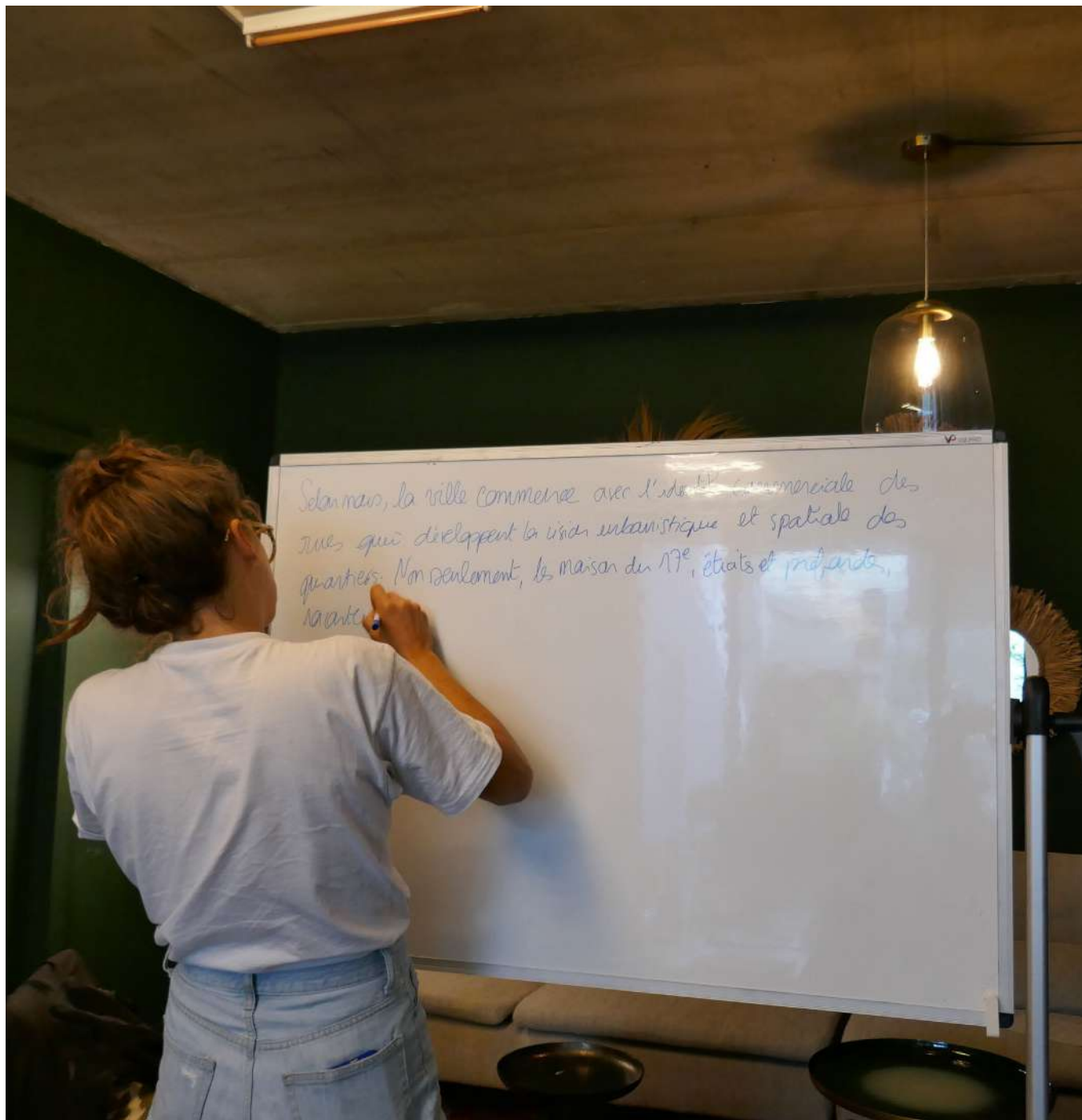


Mise au vert

La mise au vert de l'équipe, organisée à Anvers fin juin 2022, a été l'occasion d'un travail participatif sur les valeurs partagées d'ERU. Cette activité s'est basée sur les nombreuses thématiques rencontrées dans nos projets, tout en proposant une prise de distance par l'exercice conceptuel et artistique du **cadavre exquis**.

Le cadavre exquis est un jeu d'écriture collectif inventé par les surréalistes vers 1925 à Paris : c'est un mouvement littéraire et artistique qui rassemble poètes et peintres qui cherchent à dépasser les limites du réel pour accéder à un imaginaire plus riche.

Accédons à un imaginaire plus riche pour une définition commune de la VILLE par ERU !





« Selon nous, la ville commence avec l'identité commerciale des rues, qui développe la vision urbanistique et spatiale des quartiers.

Non seulement, les maisons du 17e siècle, étroites et profondes, racontent une histoire que la plupart aura déjà oublié, avec leur escalier en bois, parcourus sans cesse par les pieds rugueux des habitant·e·s modestes qui, sans le savoir, ont façonné la ville d'aujourd'hui, mais également la musique, la danse, les expositions, les fêtes de quartier, le cirque, le chant et le folklore.

Car si le pétrole tarit avant les sources d'énergie renouvelables nécessaires, nous nourrir dépendra de solutions à imaginer au cœur des quartiers... et alors les espaces publics seront enfin accueillants pour tous et toutes !

Il ne faut surtout pas oublier le caractère déterminant d'un développement dense, durable et démocratique, mais alors que le paysage est la porte d'entrée du monde naturel et culturel, ne devrions-nous pas dorénavant considérer la ville-nature comme la sortie de secours de notre immeuble en feu ?

Pourquoi ne pas changer radicalement de cap dans la définition des limites de notre petit nid, notre cocon où vivre et se sentir chez soi ?

Les espaces ouverts de demain seront les communs de tout à chacun. Quoiqu'il en soit, plus il y a de vide, moins il y a de ville, comme le gruyère. »

Contact

ERU scrl-fs
Coopérative d'études et de recherches urbaines

Rue Guillaume Tell 57
1060 Bruxelles - Belgique

+32 (0)2 539 01 41
info@eru-urbanisme.be
<https://eru-urbanisme.be/>